

Sommaire

Le CFA : offre de formations, services et conseils	4
Support à l'entreprise.....	6
Développement commercial.....	9
Compétences techniques	10
Formations obligatoires : respect de la réglementation.....	16
Formations diplômantes.....	20
Validation des acquis de l'expérience (VAE)	21
Comment financer sa formation ?	22
Formulaire d'inscription.....	25
Conditions générales de vente.....	26

Le mot du Président

La formation professionnelle continue offre de nombreuses possibilités au regard des nouveaux enjeux économiques, technologiques et sociaux de notre territoire.

Assurer la viabilité de son activité, trouver de nouveaux clients ou se positionner sur son marché implique de maîtriser les fondamentaux en termes de gestion d'entreprise.

La formation accompagne également les professionnels dans les évolutions technologiques. Si celles-ci représentent un véritable atout pour les entreprises, permettant d'améliorer le rendement, de s'équiper et d'expérimenter de nouveaux outils de gestion et de production, elles nécessitent la mise à jour des pratiques et l'acquisition de nouvelles compétences.

La qualification devient, dans un environnement concurrentiel, un argument commercial pour se démarquer auprès de consommateurs exigeants et toujours en quête de produits responsables et authentiques. Par ailleurs, la structuration et la professionnalisation de certaines branches de métiers font évoluer les diplômes et la réglementation. Obtenir ou renouveler son habilitation devient alors une nécessité pour exercer ou continuer d'exercer son activité.

Tout au long de la vie de son entreprise, la formation professionnelle continue est l'outil indispensable pour actualiser, perfectionner et développer ses compétences. C'est pourquoi la Chambre de métiers et de l'artisanat accompagne dans leur demande de formation les chefs d'entreprise, leurs conjoints, leurs salariés, les porteurs de projets ainsi que toute personne en reconversion. Son Centre de formation de l'artisanat propose sur l'ensemble du territoire une offre diversifiée et adaptée. Avec les élus de la CMA-NC, nous mettons un point d'honneur à rendre la formation professionnelle continue accessible à tous. **Ainsi, les ressortissants de la CMA-NC bénéficient d'un tarif privilégié. Une réduction de 25 % sur le coût de leur formation leur est appliquée systématiquement.**



Daniel Viramoutoussamy
Président de
la Chambre de métiers
et de l'artisanat de
Nouvelle-Calédonie

Parce que la formation professionnelle continue est un investissement durable, la Chambre de métiers et de l'artisanat s'engage pour la qualification et la performance des artisans de Nouvelle-Calédonie et de tous ceux qui souhaitent entreprendre !

Le CFA, votre partenaire formation



UNE OFFRE PENSÉE POUR TOUS

La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA-NC) répond, via son Centre de formation de l'artisanat (CFA), à tout besoin d'évolution professionnelle et de qualification, que vous soyez :

- porteur de projets
- créateur d'entreprise
- artisan
- conjoint d'artisan
- salarié
- personne en reconversion

Nos formations peuvent être organisées et suivies dans les trois provinces :

- en province Sud au CFA de Nouville ainsi que dans les antennes CMA-NC de Panda (Dumbéa) et de La Foa
- en province Nord dans les antennes de la CMA-NC de Koné et de Poindimié
- en province des îles Loyauté à Maré, Lifou et Ouvéa.

Nos tarifs sont accessibles et nos horaires adaptés afin de permettre au plus grand nombre d'apprendre, de se perfectionner, de se qualifier, bref d'évoluer !

LES INCONTOURNABLES !

Des formations essentielles, à suivre pour un chef d'entreprise artisanale ou son conjoint. « Les incontournables » sont des formations proposées à tarif préférentiel aux ressortissants CMA-NC



DES FORMATIONS DIVERSIFIÉES

4 secteurs d'activité couverts :

- alimentation, métiers de bouche
- bâtiment
- fabrication, production manufacturière
- services à la personne

5 thématiques pour le développement de l'entreprise :

- support à l'entreprise (gestion-comptabilité, informatique, ressources humaines...)
- développement commercial (appel d'offres, supports de communication...)
- compétences techniques métiers
- respect de la réglementation (sécurité, hygiène et spécifiques métiers...)
- formations diplômantes

UNE EXPERTISE QUI S'APPUIE SUR 4 PILIERS

Son appartenance à la Chambre de métiers et de l'artisanat : le CFA est l'outil de la Chambre consulaire pour répondre aux besoins de formation de tous ceux qui veulent entreprendre en Nouvelle-Calédonie.

Ses moyens humains et matériels : une équipe de 38 personnes pour l'apprentissage et la formation continue, 6 000 m² de surface à Nouville, 14 plateaux techniques équipés, 20 salles de formation, 1 snack ouvert à tous, et un relais dans les trois provinces via les antennes de la CMA-NC en font un outil unique.

Son expérience en matière de formation : plus de 10 000 adultes formés depuis la création du Centre de formation de l'artisanat il y a 25 ans. Des formateurs issus du monde professionnel et formés à la pédagogie pour adulte.

Son réseau et son ancrage économique : intervenants expérimentés, liens avec les organisations représentatives de l'artisanat et branches de métiers locales, partenariats institutionnels sont les garants de la qualité de notre offre de formation.

POUR VOUS, AVEC VOUS : SERVICES ET CONSEILS

• Préciser votre besoin

Les conseillers formation sont à votre écoute pour faire le point avec vous, étudier votre besoin et vous répondre. Ils vous reçoivent en entretien individuel, dans les locaux de la CMA-NC ou bien ceux du CFA, à Nouville et Koné. Ils viennent à votre rencontre sur votre lieu d'activité si besoin.

• Cibler la formation adaptée

Vous êtes accompagné pour trouver la formation adéquate en fonction des besoins identifiés. Nos formations catalogue sont collectives, intra-entreprises ou bien inter-entreprises. Elles regroupent 5 à 10 stagiaires maximum par session. Elles se déroulent de 7h30 à 16h30 avec une interruption d'une heure pour la pause déjeuner.

• Concevoir une formation sur-mesure

Notre offre de formation ne couvre pas votre besoin ? Nous adaptons le contenu de nos formations et élaborons avec vous un programme de formation personnalisé.

• Elaborer le plan de formation de votre entreprise

Nous sommes là pour vous conseiller si vous souhaitez mettre en place le plan de formation de vos salariés, assurer leur adaptation à leur poste de travail ou développer leurs compétences.

• Accompagner votre évolution avec la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Vous souhaitez faire reconnaître votre expertise dans votre domaine professionnel par l'obtention d'un diplôme ? Le CFA est « Point-Relais-Conseil VAE » : il vous accompagne dans cette démarche.

• Rechercher des financements

Nous vous accompagnons au montage de vos dossiers de demande de prise en charge financière avec le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF), qui peut financer la formation professionnelle continue de toutes les entreprises privées à partir du premier salarié embauché.

CONSULTEZ LES CONSEILLERS FORMATION DU CFA

En province Sud
Gaëlle GALAND
Tél. 25 97 40
Mail : gaelle.galand@cma.nc

En province Nord ou en province des Îles loyauté
Emilie THIS
Tél. 47 30 14
Mail : emilie.this@cma.nc

RESTEZ INFORMÉS

www.cma.nc

La programmation est régulièrement mise à jour sur notre site Internet : formations, contenus, dates et tarifs

Support à l'entreprise

Les tâches administratives pèsent lourdement dans l'activité d'une entreprise artisanale. Trop souvent considérées comme non productives, elles restent non seulement indispensables à son bon fonctionnement mais la maîtrise de certains savoirs fondamentaux permet d'être plus efficace et de gagner du temps. Gestion, ressources humaines ou numérique : ces thématiques de formation vous aideront à vous structurer. Que votre activité soit récente ou que vous exerciez depuis de nombreuses années, ne négligez pas les formations support à l'entreprise !

GESTION - COMPTABILITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et formé à la gestion comptable.

FORMATION INCONTOURNABLE

+ AMÉLIORER LA RENTABILITÉ DE MON ENTREPRISE : CALCULER SES PRIX, SES TARIFS

Q Élaborer ses tarifs et déterminer sa marge bénéficiaire en fonction des charges de fonctionnement

🕒 2 jours soit 14 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 43 000 XPF

FORMATION INCONTOURNABLE

+ APPRENDRE À FAIRE DES DEVIS ET DES FACTURES AVEC LE LOGICIEL EUREKA

Q Pour élaborer les documents nécessaires à la vente de ses produits ou de ses services

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

FORMATION INCONTOURNABLE

+ APPRENDRE À GÉRER SON ENTREPRISE GESTION NIVEAU 1

Q Pour se familiariser avec les règles comptables afin d'apprendre à gérer efficacement son entreprise

📌 Prérequis : avoir suivi le Stage Préparatoire à l'Installation (SPI) auprès de la CMA-NC

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 49 000 XPF

FORMATION INCONTOURNABLE

+ SE PERFECTIONNER EN COMPTABILITÉ GESTION NIVEAU 2

Q Pour comprendre et évaluer la situation financière de son entreprise. Pour lire son compte de résultats et son bilan

📌 Prérequis : avoir suivi la formation apprendre à gérer son entreprise- gestion niveau 1

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 49 000 XPF

INFORMATIQUE

Ces formations sont assurées par un formateur spécialisé en informatique, bureautique, multimédia, Internet.

FORMATION INCONTOURNABLE

+ PRISE EN MAIN D'UN ORDINATEUR

Q Pour se familiariser avec l'utilisation d'un ordinateur et être autonome

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ SURFER SUR INTERNET - UTILISER UNE MESSAGERIE

Q Pour surfer sur le Net et communiquer par courrier électronique

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ WORD : PREMIÈRE UTILISATION

Q Pour apprendre les bases du traitement de texte Word. Pour créer tous documents administratifs ou commerciaux

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ WORD : LE PUBLIPOSTAGE ET LE MAILING

Q Acquérir les différentes fonctions du publipostage

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ EXCEL : PREMIÈRE UTILISATION

Q Pour acquérir les techniques de base du logiciel Excel. Pour créer des tableaux simples avec formules

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ EXCEL : POUR LE SUIVI DE MON ACTIVITÉ

Q Acquérir les fonctions permettant de travailler sur de nombreuses données

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

"Ne négligez pas les formations support à l'entreprise"



RESSOURCES HUMAINES

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé en gestion et en droit du travail.

FORMATION INCONTOURNABLE

+ RÉALISER UNE FICHE DE PAIE

Q Pour réaliser les bulletins de salaire de ses employés à partir d'éléments variables

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ EMBAUCHER : QUEL CONTRAT DE TRAVAIL CHOISIR ?

Q Pour choisir le contrat de travail adapté à sa situation. Pour apprendre à le rédiger dans le respect de la réglementation

🕒 1 jour soit 7 heures

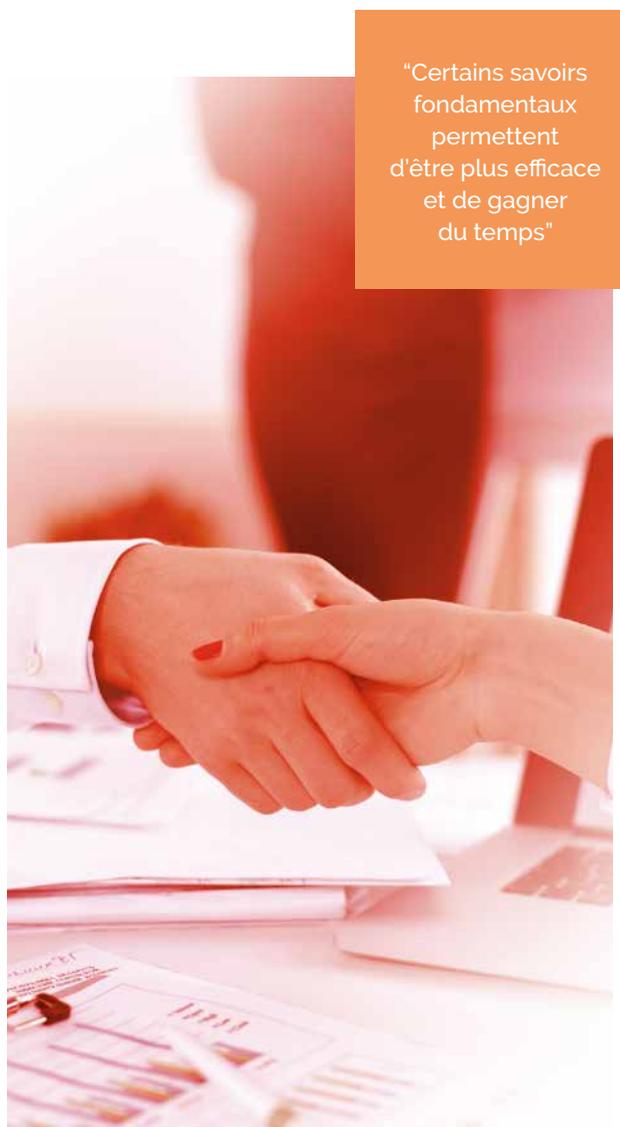
📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ CALCULER ET DÉCLARER SES CHARGES SOCIALES

Q Pour apprendre à établir ses déclarations de charges sociales

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 16 500 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF



"Certains savoirs fondamentaux permettent d'être plus efficace et de gagner du temps"

Développement commercial

En plus d'être expert dans son domaine professionnel, assurer la pérennité et le développement de son entreprise nécessite de savoir se positionner sur le marché. Pour cela, l'artisan doit adapter son offre commerciale. Ces formations vous aident à vous démarquer de vos concurrents et à mieux répondre aux attentes de vos clients.

Cette formation est assurée par un formateur professionnel expérimenté et diplômé habitué à répondre à la commande publique dans différents secteurs d'activité.

■ RÉPONSE AUX APPELS D'OFFRES DE MARCHÉS PUBLICS

Q Pour diversifier sa clientèle, appréhender les marchés publics et se positionner. Pour répondre à la commande publique

🕒 2 jours soit 14 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 32 250 XPF
Tarif autre public : 43 000 XPF



Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine de la vente et du marketing.

FORMATION INCONTOURNABLE

+ CRÉER SA BROCHURE COMMERCIALE

Q Pour apprendre à réaliser et mettre en page un document commercial. Pour présenter son activité et ses produits afin de développer sa clientèle et améliorer l'image de son entreprise

📌 Prérequis : posséder un ordinateur et savoir utiliser Internet

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 22 000 XPF

■ METTRE EN VALEUR SES PRODUITS SUR LES MARCHÉS OU SUR SON STAND

Q Pour apprendre à mettre en valeur les produits locaux, à décorer et rendre un stand attractif. Pour améliorer la vente de ses produits sur les marchés, les salons, les foires ou les expositions

🕒 2 jours soit 14 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 32 250 XPF
Tarif autre public : 43 000 XPF

Compétences techniques

Selon votre métier, le CFA propose des formations spécifiques et adaptées, pour développer les savoir-faire. Ces formations techniques répondent au plus près aux besoins des artisans et de leurs salariés. Elles sont élaborées en fonction de demandes exprimées, de l'évolution des métiers et des technologies ou en lien avec les besoins de développement de la Nouvelle-Calédonie.

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel diplômé et expérimenté en installation sanitaire et énergies renouvelables.

PLOMBERIE

■ TECHNIQUES DE BASES DE LA PLOMBERIE NIVEAU 1

Q Acquérir les connaissances de base et de savoir-faire afin de réaliser des interventions simples de plomberie

🕒 4 jours soit 28 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 57 750 XPF
Tarif autre public : 77 000 XPF

■ PERFECTIONNEMENT EN PLOMBERIE : MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'EAU INDIVIDUEL - NIVEAU 2

Q Acquérir les connaissances indispensables et de savoir-faire en plomberie afin de réaliser une installation sanitaire simple individuelle

🔧 Prérequis : avoir suivi le stage d'initiation plomberie et maîtriser les techniques de brasage du cuivre

🕒 4 jours soit 28 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 57 750 XPF
Tarif autre public : 77 000 XPF

■ POSE ET MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SOLAIRE INDIVIDUELLE

Q Dimensionner une installation individuelle solaire pour la production d'eau chaude, poser, entretenir et dépanner un chauffe-eau.

🔧 Prérequis : justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum en plomberie ou avoir un CAP plomberie ou le niveau et maîtriser les techniques de brasage du cuivre

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 33 750 XPF
Tarif autre public : 45 000 XPF



■ POSE ET MAINTENANCE D'UN CHAUFFE EAU GAZ INDIVIDUEL

Q Dimensionner un chauffe-eau individuel au gaz, le poser, l'entretenir et détecter les pannes courantes pour intervenir en toute sécurité

🔧 Prérequis : justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum en plomberie ou avoir un CAP plomberie ou le niveau

🕒 3 jours soit 24 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 49 875 XPF
Tarif autre public : 66 500 XPF

■ LES TECHNIQUES DE BRASAGE DU CUIVRE

Q Maîtriser toutes les techniques de brasage relatives au cuivre : lampe à souder et chalumeau oxygène acétylène

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 17 250 XPF
Tarif autre public : 23 000 XPF

ÉLECTRICITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.

■ LES BASES EN ÉLECTRICITÉ - NIVEAU 1

Q Apprendre à réaliser au quotidien les travaux d'entretien et de maintenance électriques des bâtiments et des collectivités en toute sécurité

🕒 4 jours soit 28 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 60 000 XPF
Tarif autre public : 80 000 XPF



"Elles sont élaborées en fonction de demandes exprimées par les professionnels"

Compétences techniques

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé aux EnR, expérimenté et exerçant une activité dans le photovoltaïque.

FORMATION INCONTOURNABLE

+ PRÉSENTATION DES EnR ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Stage préparatoire à la formation pose de panneaux photovoltaïques

Q Opportunité de développer son activité à partir des énergies renouvelables (EnR) et essentiellement le photovoltaïque (PV) raccordé au réseau

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 26 000 XPF

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POUR SYSTEME RACCORDÉ AU RÉSEAU MODULE 1

Q Être en mesure d'évaluer la faisabilité du projet et d'en assurer l'installation et la maintenance dans les règles de l'art

📌 Prérequis : avoir suivi le module 0 si pas de connaissance dans le domaine des EnR et plus précisément du photovoltaïque. Expérience professionnelle comme électricien et posséder l'habilitation B1V au minimum

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 38 250 XPF
Tarif autre public : 51 000 XPF

DIMENSIONNEMENT DES SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES RACCORDÉS RÉSEAU MODULE 2

Q Proposer des générateurs photovoltaïques adaptés aux besoins du client et les installer dans les règles de l'art et le respect de la réglementation locale

📌 Prérequis : Artisan expérimenté du bâtiment (couverture, plomberie, électricité), développeurs de projets PV Basse Tension

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 38 250 XPF
Tarif autre public : 51 000 XPF

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SUR SITE ISOLÉ OU SANS INJECTION SUR LE RÉSEAU - MODULE 3

Q Comprendre le fonctionnement d'un générateur photovoltaïque installé en site isolé ou destiné à l'autoproduction totale (sans injection réseau) dans le cadre du marché calédonien

🕒 3 jours de 8h soit 24 heures

📌 Tarif ressortissant : 57 000 XPF
Tarif autre public : 76 000 XPF

SOUDURE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé aux différentes techniques de soudage, expérimenté et exerçant une activité dans le domaine de la chaudronnerie et tuyauterie. Ces formations nécessitent une tenue adaptée (vêtements couvrant bras et jambes, chaussures fermées obligatoires)

APPRENDRE LA SOUDURE À L'ARC AVEC ÉLECTRODE ENROBÉ SUR ACIER - NIVEAU 1

Q Acquérir un premier niveau technique de qualité pour réaliser de petits travaux de soudure à l'arc couramment acceptés dans les activités de la métallerie-serrurerie

🕒 2,5 jours soit 20 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 51 750 XPF
Tarif autre public : 69 000 XPF

APPRENDRE LA SOUDURE TIG ALUMINIUM- NIVEAU 2

Q Acquérir un premier niveau technique de qualité pour réaliser de petits travaux de soudure au TIG aluminium acceptés dans les activités de la métallerie - serrurerie

🕒 2,5 jours soit 20 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 51 750 XPF
Tarif autre public : 69 000 XPF

APPRENDRE LA SOUDURE TIG, ARC ET INOX – NIVEAU 3

Q Acquérir un premier niveau technique de qualité pour réaliser de petits travaux de soudure au TIG + ARC INOX acceptés dans les activités de la métallerie - serrurerie

🕒 2,5 jour soit 20 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 51 750 XPF
Tarif autre public : 69 000 XPF

PERFECTIONNER SES TECHNIQUES DE SOUDURE : TIG ARC ACIER - NIVEAU 4

Q Acquérir un niveau technique de qualité pour réaliser des soudures qualifiées au TIG + ARC ACIER acceptés dans toutes entreprises certifiées

🕒 5 jours soit 31 heures + 4 heures pour l'obtention de la certification

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 71 250 XPF
Tarif autre public : 95 000 XPF

"Ces formations techniques répondent au plus près aux besoins des artisans et de leurs salariés"



FROID ET CLIMATISATION

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé au froid, expérimenté et exerçant une activité dans le domaine du froid.

POSE D'UNE CLIMATISATION SUR TOUS SUPPORTS - NIVEAU 1

Q Acquérir les techniques et le savoir-faire nécessaire pour installer une climatisation sur tout support dans le respect des règles de sécurité

✂ Prérequis : connaissances de base du froid et de la climatisation, habilitation électrique récente (moins de 3 ans)

🕒 4 jours soit 28 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 66 375 XPF

Tarif autre public : 88 500 XPF

MAINTENANCE ET ENTRETIEN D'UNE CLIMATISATION - NIVEAU 2

Q Acquérir les techniques et le savoir-faire nécessaire pour intervenir sur de la maintenance et du dépannage de systèmes de climatisation

✂ Prérequis : connaissances de base du froid et de la climatisation, habilitation électrique récente (moins de 3 ans)

🕒 3 jours soit 24 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 57 000 XPF

Tarif autre public : 76 000 XPF

COUTURE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé et diplômé en couture, en stylisme et en modélisme, expérimenté et exerçant une activité dans le domaine de la couture.

Ces formations nécessitent de venir avec sa machine à coudre.

PRISE EN MAIN ET ENTRETIEN DE SA MACHINE À COUDRE

Q Comprendre le fonctionnement d'une machine à coudre afin de l'entretenir et de la maintenir en bon état

🕒 1 jour soit 4 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 9 000 XPF

Tarif autre public : 12 000 XPF

RÉALISER UN PARÉO, UNE NAPPE ET DES SERVIETTES NIVEAU 1

Q Apprendre les techniques de base de la couture et réaliser des productions simples

🕒 1 jour soit 7 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF

Tarif autre public : 20 000 XPF

RÉALISER UNE ROBE ET UN SAC DE PLAGE NIVEAU 2

Q Apprendre à maîtriser les techniques de base de la couture pour reproduire et réaliser un vêtement à partir d'un patron et un tote bag à destination des touristes. Utiliser efficacement sa machine à coudre

🕒 3 jours soit 11 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 22 875 XPF

Tarif autre public : 30 500 XPF



PERFECTIONNER SA TECHNIQUE DE COUTURE NIVEAU 3

Q Utiliser de manière efficace les différentes fonctionnalités de sa machine à coudre, maîtriser les techniques de base de la couture et réaliser une robe ou une tunique à partir d'un patronage

🕒 2 jours soit 14 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 28 875 XPF

Tarif autre public : 38 500 XPF

RÉALISER UNE ROBE MISSION NIVEAU 4

Q Confectionner une robe mélanésienne en utilisant efficacement les différentes fonctionnalités de sa machine à coudre

🕒 3 jours soit 21 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 42 750 XPF

Tarif autre public : 57 000 XPF

MÉCANIQUE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel formé et diplômé en mécanique et expérimenté dans le domaine de la mécanique.

ASSURER LA MAINTENANCE DU SYSTÈME DE FREINAGE

Q Maîtriser les techniques de maintenance et de réparation du système de freinage d'un véhicule léger

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 17 250 XPF

Tarif autre public : 23 000 XPF

ENTRETIEN ET MAINTENIR LE SYSTÈME DE CLIMATISATION

Q Réaliser les opérations de maintenance et de réparation sur la climatisation sur un véhicule automobile

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 17 250 XPF

Tarif autre public : 23 000 XPF

RÉALISER LA MAINTENANCE DES PNEUMATIQUES

Q Réaliser les opérations de maintenance et de réparation d'un pneumatique sur véhicule

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 17 250 XPF

Tarif autre public : 23 000 XPF

APPRENDRE À UTILISER UN APPAREIL DE DIAGNOSTIC

Q Savoir installer et manipuler l'appareil de diagnostic ACTIA pour effectuer une lecture des paramètres et un effacement des défauts

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 17 250 XPF

Tarif autre public : 23 000 XPF

Respect de la réglementation : les formations obligatoires

Toutes les entreprises employeuses ont une obligation relative à l'évaluation des risques et à leur prévention. Certains métiers de l'artisanat sont quant à eux soumis à une réglementation incontournable et propre à leur activité. Ces formations obligatoires ont pour objectif de vous apporter les connaissances juridiques nécessaires pour exercer dans les règles et affirmer votre professionnalisme auprès de vos clients.

SPÉCIAL EMPLOYEUR : SÉCURITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel du domaine hygiène et sécurité.

Art. Lp. 261-3 pour les entreprises ayant au moins 1 salarié
Loi de Pays n° 2009/7 du 19 octobre 2009 et la délibération n° 26 du 9 décembre 2009

Toute entreprise employant au moins un salarié, y compris en contrat d'apprentissage, temps partiel, durée déterminée, doit engager une démarche de prévention et d'évaluation des risques professionnels

■ EvRP ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : ÉBAUCHE DU DOSSIER

Q Acquerir des méthodes et des techniques pour identifier les risques dans l'entreprise afin d'apporter les réponses adaptées

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 21 375 XPF

Tarif autre public : 28 500 XPF

■ EvRP ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : RÉALISATION DU DOSSIER

Q Travailler à la rédaction du dossier de l'EvRP selon les méthodes et techniques réglementaires afin de consigner les risques identifiés de l'entreprise

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 21 375 XPF

Tarif autre public : 28 500 XPF

ALIMENTATION

Cette formation est assurée par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine de la prévention santé environnement.

Délibération territoriale n° 155 du 29 décembre 1998

■ RÈGLES DE SALUBRITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Q Sensibiliser toute personne traitant des denrées alimentaires de mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière d'hygiène alimentaire, de détecter et de maîtriser les risques

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 22 500 XPF

Tarif autre public : 30 000 XPF

TRANSPORTS

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine du transport de personnes.

■ TRP : TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES

Délibération n° 540 du 25 janvier 1995

Q Acquerir des connaissances dans le domaine de la réglementation des transports routiers de personnes appliquées à la Nouvelle-Calédonie et dans la gestion d'entreprise dans le but de valider l'attestation de formation pour l'obtention de la capacité professionnelle délivrée par la DITTT

📌 Prérequis : autorisation préalable délivrée par la DITTT de pouvoir exercer l'activité TRP

🕒 5 jours soit 38 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 60 000 XPF

Tarif autre public : 80 000 XPF

■ VLC : VÉHICULE DE LOCATION AVEC CHAUFFEUR

Délibération n° 542 du 25 janvier 1995

Q Acquerir des connaissances dans le domaine de la réglementation des véhicules avec location de chauffeur appliquées à la Nouvelle-Calédonie afin de valider l'attestation de formation pour l'obtention de la capacité professionnelle délivrée par la DITTT

📌 Prérequis : autorisation préalable délivrée par la DITTT de pouvoir exercer l'activité VLC

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 25 000 XPF

AMIANTE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté dans le domaine de la prévention santé environnement.

■ MESURES PRÉVENTIVES RELATIVES À L'AMIANTE ENVIRONNEMENTAL

Délibération territoriale n° 82 du 25 août 2010 et Arrêté n° 2010-4553/GNC du 16 novembre 2010 pour toute personne (chefs d'entreprise, salariés) effectuant des travaux dans les bâtiments

Q Identifier les principales caractéristiques physico-chimiques de l'amiante et appliquer les procédures réglementaires recommandées pour les interventions en milieu naturel

🕒 1/2 journée soit 4 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 11 625 XPF

Tarif autre public : 15 500 XPF

■ MESURES PRÉVENTIVES RELATIVES À L'AMIANTE BÂTIMENT

Délibération territoriale n° 211/CP du 15 octobre 1997 pour toute personne (chefs d'entreprise, salariés) effectuant des travaux sur terrains amantifères

Q Identifier les principales caractéristiques physico-chimiques de l'amiante et appliquer les procédures réglementaires recommandées pour les interventions sur des constructions

🕒 1/2 journée soit 4 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 11 625 XPF

Tarif autre public : 15 500 XPF

Respect de la réglementation : les formations obligatoires

ESTHÉTIQUE

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé du domaine de la santé.
Arrêté n° 2016-447/GNC du 9 mars 2016

Ces formations permettent la délivrance d'une attestation nécessaire au préalable à l'installation pour la pratique de ces activités.

■ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ POUR LES TECHNIQUES DU MAQUILLAGE PERMANENT, DU TATOUAGE, DU PERÇAGE

Q Obtenir l'attestation de formation de pratiquer la technique du maquillage permanent et/ou du tatouage et/ou du perçage corporel en toute sécurité pour soi et sa clientèle et dans le respect des règles d'hygiène et de salubrité

🔗 Préalable : avoir obtenu le CAP Esthétique pour la technique du maquillage permanent

🕒 3 jours soit 21 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 43 500 XPF
Tarif autre public : 58 000 XPF

■ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ POUR LE PERÇAGE DU LOBE DE L'OREILLE PAR PISTOLET

Q Pratiquer le perçage du lobe de l'oreille en toute sécurité dans le respect des règles d'hygiène et de salubrité

🕒 1/2 journée soit 4 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 9 000 XPF
Tarif autre public : 12 000 XPF

■ STAGE D'ACTUALISATION HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES TECHNIQUES DU MAQUILLAGE PERMANENT, DU TATOUAGE, DU PERÇAGE

Q Stage annuel d'actualisation pour être en conformité avec la réglementation en vigueur

🔗 Préalable : avoir obtenu le CAP Esthétique pour la technique du maquillage permanent et l'attestation de formation de la formation « Hygiène et salubrité » d'une durée de 3 jours

🕒 1/2 journée soit 4 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 9 000 XPF
Tarif autre public : 12 000 XPF

ÉLECTRICITÉ

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.
Délibération n° 468 du 3 novembre 1982 rendue exécutoire par l'arrêté 3155 du 16 novembre 1982 et Délibération 51/CP du 10 mai 1989

FORMATION INCONTOURNABLE

+ HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES NON-ÉLECTRICIENS

Q Informer et sensibiliser le personnel non électricien chargé d'intervenir dans des locaux ou emplacements à risques électriques

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 15 000 XPF
Tarif autre public : 25 000 XPF

■ HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES ÉLECTRICIENS

Q Préparer le personnel électricien chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et/ou haute tension

🔗 Préalable : CAP électricien ou niveau CAP ou équivalent ou expérience professionnelle comme électricien de 3 ans de 3 jours

🕒 2 jours soit 16 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 36 000 XPF
Tarif autre public : 48 000 XPF

■ RECYCLAGE : HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES ÉLECTRICIENS

Q Vérifier l'adéquation des habilitations obtenues dans le passé avec les activités électriques à risques.

🔗 Préalable : avoir obtenu une habilitation électrique

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 18 750 XPF
Tarif autre public : 25 000 XPF

■ RECYCLAGE : HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR LES NON ÉLECTRICIENS

Q Vérifier l'adéquation des habilitations obtenues dans le passé avec les activités électriques à risques

🔗 Préalable : avoir obtenu une habilitation électrique

🕒 1 jour soit 8 heures

📌 Tarif ressortissant CMA-NC : 18 750 XPF
Tarif autre public : 25 000 XPF

Formations diplômantes

Validation des acquis de l'expérience (VAE) Le CFA Point-Relais-Conseil

Vous souhaitez apprendre un métier de l'artisanat, le CFA peut vous intégrer dans ses parcours longs de formation diplômante en alternance du CAP au BP.

Vous exercez un métier de l'artisanat mais vous n'avez pas le diplôme correspondant à celui-ci ; les formations préparatoires au passage de l'examen en candidat libre répondent à cet objectif pour vous permettre d'obtenir ce diplôme.

Ces formations sont assurées par un formateur professionnel expérimenté et diplômé dans la spécialité du diplôme préparé.

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME CAP ESTHÉTIQUE

🔍 Se préparer dans les meilleures conditions aux épreuves professionnelles de l'examen du CAP Esthétique

🔗 **Prérequis :** avoir le niveau ou avoir suivi un cursus de formation « CAP Esthétique » ou avoir une expérience professionnelle d'un an minimum

🕒 10 jours non consécutifs soit 80 heures

💰 Tarif ressortissant CMA-NC : 105 000 XPF

Tarif autre public : 140 000 XPF

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME CAP BOULANGERIE

🔍 Se préparer dans les meilleures conditions aux épreuves professionnelles de l'examen du CAP Boulanger

🔗 **Prérequis :** avoir le niveau ou avoir suivi le cursus de formation « CAP Boulangerie » ou avoir une expérience professionnelle d'un an minimum en lien avec le contenu du référentiel de la formation

🕒 8 jours non consécutifs soit 64 heures

💰 Tarif ressortissant CMA-NC : 82 500 XPF

Tarif autre public : 110 000 XPF

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME CAP COUTURE FLOU

🔍 Se préparer dans les meilleures conditions aux épreuves professionnelles de l'examen du CAP Couture flou

🔗 **Prérequis :** avoir le niveau ou avoir suivi un cursus de formation « CAP Couture » ou avoir une expérience professionnelle d'un an minimum

🕒 9 jours non consécutifs soit 72 heures

💰 Tarif ressortissant CMA-NC : 105 000 XPF

Tarif autre public : 140 000 XPF

"Le CFA peut vous intégrer dans ses parcours de formation diplômante en alternance du CAP au BP"



Chef d'entreprise et salarié de l'artisanat, travailleur indépendant, conjoint d'artisan, si vous avez développé des compétences et des savoir-faire dans l'exercice quotidien de votre métier, si vous souhaitez qu'ils soient reconnus officiellement par un diplôme, la VAE vous concerne ! Le CFA est point relais conseil c'est-à-dire qu'il est habilité par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à vous informer et vous conseiller sur votre projet VAE.



EN TANT QUE POINT-RELAIS-CONSEIL NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Garantir un service gratuit, personnalisé et adapté,
- Accueillir toute personne quel que soit son âge, son statut, son niveau d'études, sa qualification, son appartenance à une catégorie professionnelle,
- Assurer un conseil objectif,
- Respecter une confidentialité totale.

Le conseil n'aboutit pas à une prescription, vous restez seul maître de votre choix de vous engager ou pas dans la démarche de VAE.

QUELS DIPLÔMES AVEC LA VAE ?

Plus de 15 000 diplômes professionnels sont accessibles avec la VAE. Il s'agit d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire des Certifications Professionnelles de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC) ou du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

* D'INFOS : www.vae.nc

Point Relais Conseil Centre de formation de l'artisanat
(Information, conseil, orientation)
n°Vert : 05 07 09

En province Sud
Conseillère formation :
Gaëlle GALAND
Tél. 25 97 40

En province Nord ou en province des Iles Loyautés
Conseillère formation : Emilie THIS
Tél. 47 30 14

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La loi de pays du 3 février 2010, par le biais du dispositif de la VAE permet d'obtenir un diplôme ou une certification professionnelle correspondant à l'expérience professionnelle que vous avez acquise sans passer par la voie de la formation professionnelle. Seule condition à remplir : avoir exercé des activités professionnelles, salariées ou non, ou bénévoles (syndicales, associatives), de façon continue ou non, de 1 an à 3 ans, et en rapport direct avec la certification visée et pouvoir justifier de ces expériences.



COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER À LA VAE ?

La VAE est une démarche en 3 étapes importantes :

- 1/ Information, conseil et orientation auprès du CFA de la CMA-NC ou de l'IDC-NC
- 2/ Accompagnement au montage de dossier
- 3/ Obtention de la certification

Comment financer sa formation ?



Les formations proposées par le CFA peuvent être prises en charge financièrement par différents organismes. Pour savoir si votre formation peut être financée, n'hésitez pas à contacter nos conseillers.

FINANCER LA FORMATION DE SES SALARIÉS GRÂCE AU FIAF

Vous avez embauché un salarié et votre entreprise est donc soumise à la cotisation de 0.2 % de la masse salariale, plafonnée à la tranche 1 du RUAMM. Cette cotisation permet de financer des actions de formation pour les entreprises de moins de 10 salariés, via le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF). Cette association loi 1901 finance la formation professionnelle continue des salariés du secteur privé. Elle accompagne, conseille et propose des solutions de formation aux employeurs cotisants.

Chaque entreprise cotisante peut bénéficier d'un montant maximum de 400 000 F par an pour la formation de son personnel afin de permettre la montée en compétences et l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Pour bénéficier de cette aide au financement, vous devez constituer un dossier auprès des services du FIAF. Vous pouvez aussi demander aux conseillers formation du CFA de vous aider dans la constitution de ce dossier.



CONTACT FIAF

17, rue Alfred EDIHOFFER
(Doniambo, à côté de la SLN)
BP 32581
98897 Nouméa Cedex
Tél. 47 68 68
contact@fiarf.nc

+ D'INFOS :

www.fiaf.nc

FINANCER SA FORMATION GRÂCE AUX AIDES DES PROVINCES

EN PROVINCE-SUD - DEFE

La province Sud peut prendre en charge des coûts liés à une formation sollicitée par l'entreprise et les demandeurs d'emploi. Cette aide financière est instituée par le Code des aides pour le soutien de l'économie en province Sud (CASE) et gérée par la Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE).

EN PROVINCE-NORD - DEFU

La province Nord soutient le plan de formations des entreprises localisées en province Nord dans le cadre de leur stratégie de développement économique. Les modalités financières d'intervention relatives aux financements des coûts pédagogiques liés aux formations sont fixées par la délibération n° 2016-319/APN du 21 décembre 2016. Ces aides s'adressent à tous les secteurs et à tous types d'entreprises de la province Nord : en cours de création, très petites, petites, moyennes et grandes entreprises. La Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ) de la province Nord participe également financièrement à certaines formations proposées par le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

EN PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ - EPEFIP

L'EPEFIP est l'Etablissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les îles Loyauté. Il assure entre autre la gestion et la coordination des actions de formation professionnelle. La province des îles peut financer le montant total de certaines formations, sous certaines conditions.



Contact DEFE - Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi
Ducos le Centre
30, route de la baie des Dames
Tél. 23 28 30
defe.sde@province-sud.nc



Contact DEFIJ - Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse
Tél. 47 72 27
defij.contact@province-nord.nc



Contact EPEFIP
À Maré : tél. 45 49 18
À Lifou : tél. 45 54 16
À Ouvéa : tél. 45 52 58
À Nouméa : tél. 28 18 26

Notre équipe formation



Véronique Monteferrario
Responsable pôle
formation continue/Chef
de projet formation



Gaëlle Galand
Conseillère formation
en province Sud



Emilie This
Conseillère formation
en province Nord et en
province des Îles Loyauté



Patricia Outhey
Assistante formation

RESTEZ INFORMÉS

www.cma.nc

La programmation est régulièrement mise à jour sur notre site Internet : formations, contenus, dates et tarifs

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FORMATION

Intitulé de la formation :

Date : Lieu :

Demandeur (stagiaire)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse

BP : Code Postal Ville :

Téléphone Fax.....

Mail :

Votre situation (cocher la case correspondant à votre situation) :

Artisan (Chef d'entreprise) Salarié d'une entreprise de : moins de 10 salariés plus de 10 salariés

À titre individuel (particulier) Conjoint collaborateur Demandeur d'emploi

N° RM si Artisan (chef entreprise) :

ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nom du signataire de la convention :

Fonction du signataire de la convention :

RÈGLEMENT

Coût de la formation : XPF

1^{er} versement - date : N° bordereau :

Espèce Chèque Virement **Montant de** XPF

2^e versement - date : N° bordereau :

Espèce Chèque Virement **Montant de** XPF

Facturation au nom de l'entreprise (Si oui préciser le nom et l'adresse) :

Fait à Signature

Le,

Réservé au CFA de la CMA - Fiche d'inscription traitée par :

Conditions générales de vente

Les actions de formation réalisées par le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat entrent dans la catégorie prévue à *Article Lp. 541-3 Modifié par la loi du pays n° 2017-7 du 21 février 2017 – Article 2 – III*. Il s'agit d'actions qualifiantes visant une certification professionnelle ou l'acquisition d'une compétence professionnelle dans les métiers de l'artisanat.

Pour chaque formation, il existe une fiche de présentation où les caractéristiques telles que les objectifs, les prérequis, le contenu, la durée, le coût, les modalités d'apprentissage et de validation sont précisées.

Pour chaque demande de formation une fiche d'inscription en formation et un contrat de formation sont établis.

PUBLIC

Les artisans, le conjoint d'artisan, les salariés, les porteurs de projet, les demandeurs d'emploi, les particuliers, les entreprises peuvent bénéficier des formations dispensées par le CFA de la CMA.

En revanche, le CFA de la CMA se réserve le droit d'orienter, de proposer ou de refuser d'inscrire une personne en formation si cette dernière ne remplit pas les conditions requises précisées sur la fiche de formation.

INSCRIPTION

Lorsque vous avez choisi votre formation seul ou avec l'aide du conseiller formation, vous vous rendez au CFA ou dans une des antennes de la CMA, la secrétaire d'accueil établira une fiche d'inscription en formation afin de réserver votre place.

La fiche de présentation de la formation vous sera remise ainsi que le règlement intérieur du CFA de la CMA.

Vous pouvez vous inscrire par courrier en complétant la fiche d'inscription jointe au présent catalogue. Cette fiche est à adresser au CFA de la CMA avec le règlement correspondant à 30 % du coût total de la formation. Aucune inscription ne sera faite sans règlement.

Un contrat de formation en double exemplaire sera établi. Vous devrez le signer, il sera signé par la Directrice du CFA de la CMA et un exemplaire vous sera restitué.

Ce document précise : l'objet de la formation, les dates, les horaires, le prix et les conditions de réalisation et les conditions d'annulation de la formation. Afin de valider votre inscription et vous assurer d'avoir une place réservée, vous aurez à effectuer un règlement maximum de 30 % du coût de l'action de formation.

Le solde sera à régler au plus tard avant la fin de la formation, ce montant pourra, le cas échéant, être échelonné sur plusieurs mois.

ENTRÉE EN FORMATION

Le CFA de la CMA vous adressera une convocation à la formation une semaine ouvrée avant la date d'entrée en formation. Vous devrez vous présenter au CFA de la CMA ou à l'adresse indiquée sur votre convocation, éventuellement vous devrez venir avec le matériel ou les équipements demandés.

Les formations commencent le matin à 7 h 30 et se terminent au plus tard à 16 h 30.

Pendant la durée de la formation vous devrez respecter le règlement intérieur du CFA de la CMA qui vous sera remis avec la convocation de votre entrée en formation.

ANNULATION

Vous

À compter de la date de signature de ladite convention, vous disposerez d'un délai de 10 jours pour vous rétracter.

Pour cela, vous informez le CFA ou l'antenne de la CMA proche de chez vous par lettre recommandée avec accusé de réception ou vous vous rendez sur place avec votre lettre. Dans ce cas uniquement, aucune somme ne vous sera exigée.

Si vous ne pouvez plus suivre la formation par suite de cas de force majeure dûment reconnu, la convention de formation est résiliée.

Dans ce cas uniquement, seules les heures effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans la convention.

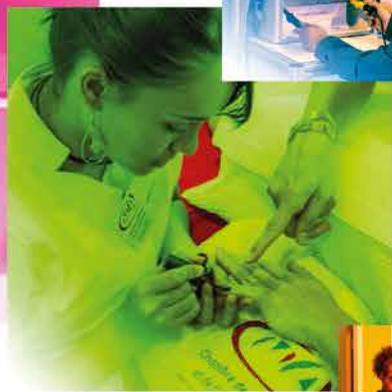
En cas de désistement de votre part, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, la présente convention sera résiliée. Alors, une valeur égale à 30 % du montant de l'action de formation sera retenue.

Le CFA de la CMA-NC

Le CFA de Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre de participants prévu est insuffisant.

Vous serez prévenu par mail ou par téléphone 2 jours au moins avant le début de la formation.

Vous pourrez si vous le souhaitez reporter votre inscription sur la prochaine session ou être remboursé au prorata temporis des heures de formation non réalisées, le cas échéant.



CFA CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Nouvelle-Calédonie

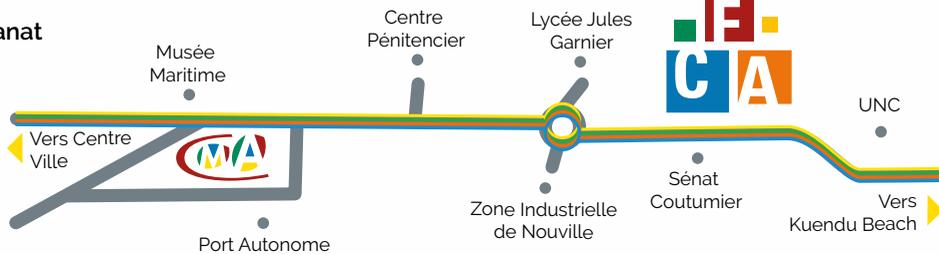
CFA NOUMÉA

Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard
Nouville - BP 2507
98846 Nouméa Cedex

Tél. 25 97 40

formation@cma.nc



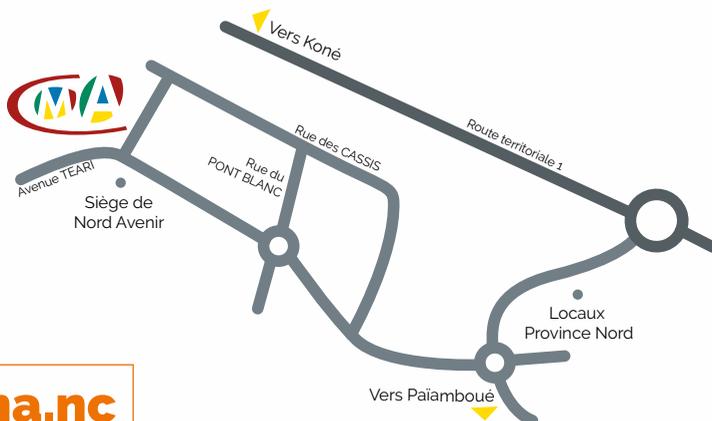
Bus : lignes 93, 63, 11 et 23

CMA KONÉ

Antenne CMA-NC de Koné
848 avenue de Téari,
lotissement Cassis,
Pont Blanc - BP 641
98860 KONE

Tél. 47 30 14

kone@cma.nc



www.cma.nc